

La gestion des arboretums

Leur renouvellement

par Raymond DURAND *



Photo 1 : Collection américaine - Arboretum national des Barres
Photo R.D.

*Arboretum national des Barres
45290 - Nogent-sur-Vernisson

1. - Introduction

Les arboretums sont des collections d'arbres sensées rassembler des végétaux dont les exigences écologiques correspondent à peu près aux conditions du site d'implantation. De ce fait, ils ont un caractère quasi-exhaustif vis-à-vis de l'ensemble du groupe végétal, ou de plusieurs familles, voire quelques genres seulement, et ce, en fonction de la priorité accordée à la collection.

En conséquence, les arboretums de collection constituent des "gisements végétaux" à la fois diversement et génétiquement très riches et en ce sens, ils s'opposent aux "arboretums de sélection" ou "arboretums d'élimination" qui, à proprement parler, n'ont pas une réelle valeur de collection.

Ainsi, la communication qui suit, pour les raisons évoquées plus haut, ne s'intéressera qu'aux arboretums de collection.

2. - Les arboretums de collection

En règle générale qu'ils soient publics ou privés, les arboretums sont les témoins de la présence française dans des pays lointains. Ils se sont constitués par apports successifs, au gré des expéditions et explorations faites dans des régions du Monde présentant un fort caractère d'exotisme. Nombreuses sont les espèces végétales à n'avoir été introduites en Europe qu'au XIX^{eme} siècle et ce sont les sujets plantés au siècle dernier qui, de nos jours, connaissent des problèmes de sénescence.

Les découvertes pléthoriques récentes (100 à 150 ans) et les créations d'arboretums qui suivirent expli-

quent l'absence d'organisation, de hiérarchisation qui caractérise la plupart des collections, ces dernières s'étant constituées au fur et à mesure des arrivages des lots de graines, principalement d'origine nord-américaine au XIX^{ème} siècle. Ainsi, ont été créées, sur l'ensemble du territoire, des collections botaniques réunissant des espèces ligneuses nouvellement découvertes.

Quelques grandes familles françaises ont largement contribué à l'introduction d'arbres et d'arbustes, à des fins économiques. La famille de Vilmorin, à l'origine de plusieurs grands arboretums, à côté du souci de collectionner des espèces végétales, entendait installer, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, des plantations afin d'étudier le comportement des essences, notamment pour approvisionner notre pays en bois de marine.

L'arboretum de collection est l'expression de la volonté d'un collectionneur soucieux de constituer, d'une part, une riche collection et d'autre part, d'observer à la fois les caractéristiques des végétaux et leurs réactions vis-à-vis d'un environnement écologique défini. Il est la première étape de l'introduction d'une espèce exotique. Des premiers constats réalisés, suivront les phases d'essais ou premières expériences.

Au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les espèces nord-américaines ont formé l'embryon des premières collections appelées, ensuite, à devenir les grands arboretums que nous connaissons aujourd'hui. Les accompagnant, les espèces circumméditerranéennes ont enrichi ces fameuses collections botaniques que sont Balaine, la Fosse, les Barres, Verrières-le-Buisson.

C'est seulement à partir de 1925-1940 que les espèces asiatiques, pour la plupart, sont venues compléter les arboretums existants et dans la majorité des cas, les sujets ont été plantés sous le couvert d'arbres en place déjà âgés et en tout cas très dominants.

Certains arboretums - et c'est le cas des Barres - ont alors redéfini les grandes lignes de leur gestion. C'est ainsi qu'ont été créées, aux Barres, des collections géographiques d'une part et systématiques d'autre part.

De nos jours, l'arboretum national des Barres réunit plusieurs types de collection caractérisés à la fois par le port des sujets et la classification de ces derniers. Ainsi, à côté des collections de grands arbres regroupés selon un classement géographique ou systématique, se trouve une collection exceptionnelle d'arbustes (Fruticetum), de renommée mondiale.

3. - L'état actuel

Entre 1873, année des premières plantations, et 1964, des milliers d'espèces ont été introduites aux Barres. En 1964, on en dénombrait 3 500 représentant environ 10 000 plants en collection. En 1984, 500 espèces avaient disparu, soit près de 3 000 sujets !

Comment expliquer cette dégradation rapide du patrimoine ?

4. - Le renouvellement : la gestion

Le vieillissement est, bien sûr, l'explication de la mortalité observée ces dernières décennies. Les premiers



Photo 2 : Collection européenne et circumméditerranéenne Arboretum national des Barres
Photo R.D.

sujets, âgés d'environ un siècle, sont en phase de sénescence avancée. Cette dernière est exacerbée par des problèmes pathologiques et entomologiques qui affaiblissent davantage les arbres et arbustes déjà soumis à des vicissitudes climatiques particulières pour ce qui concerne des espèces en majorité exotiques.

Actuellement, l'arboretum des Barres connaît une phase critique qui est celle que connaissent les grands parcs boisés, historiques ou non, les vieilles collections et toutes les plantations d'agrément dont l'âge est de l'ordre du siècle.

En général, et surtout dans les collections botaniques de ligneux, le renouvellement n'a été ni prévu, ni défini. Aucun plan de gestion visant à pérenniser le patrimoine végétal constitué n'a été élaboré. En fait, depuis leur création, les arboretums n'ont connu

qu'une phase d'enrichissement avec, de temps à autre, au gré des aléas climatiques, quelques remplacements.

Dans les arboretums, et tout particulièrement aux Barres, un profond déséquilibre apparaît au niveau des classes d'âge et ce, au sein d'une même collection. L'idéal serait de renouveler tous les 25-30 ans environ, afin de présenter les mêmes espèces à des âges différents tout en assurant la pérennité des collections. Bien sûr cela suppose de disposer d'une surface suffisante pour mener à terme les peuplements ainsi installés.

Le renouvellement selon un mode "jardinatoire" ou se rapprochant de la futaie jardinée semble délicat dans des collections où cohabitent des espèces aux exigences très diverses.

En outre, la conduite des "bouquets" nécessite une main-d'œuvre attentive et qualifiée, inexiste actuellement dans les arboretums.

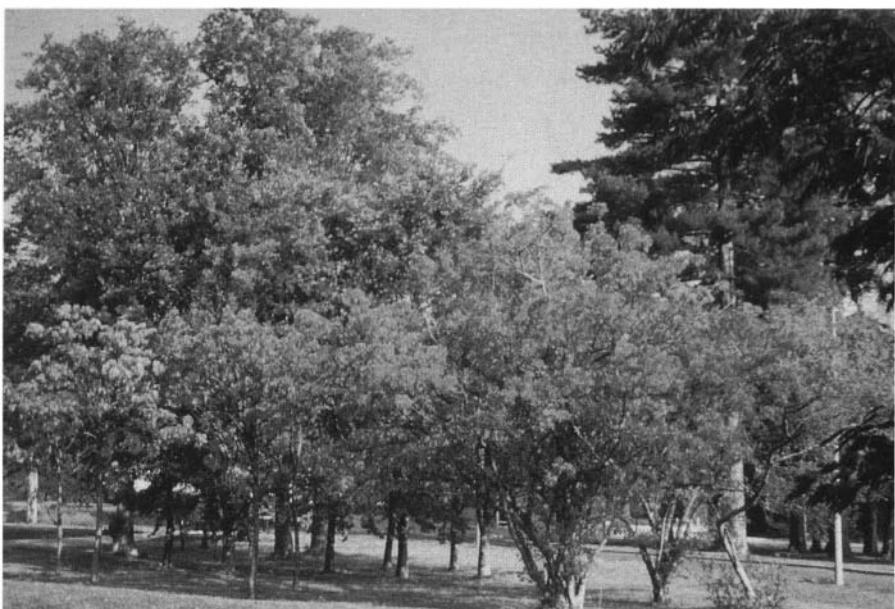


Photo 3 : Collection asiatique - Arboretum national des Barres

En réalité, l'évolution que connaissent les collections est celle qui est -et qui a été- observée dans les parcs, à savoir un appauvrissement du patrimoine végétal conduisant à l'obligation de renouveler en totalité ou par parties tous les 100 à 130 ans environ.

En ce qui concerne l'arboretum des Barres, les plus vieilles collections sont appelées à s'appauvrir toujours davantage et ainsi la quantité l'emportera sur la qualité et ce, au détriment de la richesse génétique.

Ainsi, d'une collection botanique particulièrement riche, on passera à un paysage végétal, peu modifié dans ses formes, mais plus proche d'un parc banal de par ses caractéristiques intrinsèques, que d'un arboretum.

5. - Le renouvellement - les projets

Le fait de tout vouloir "collectionner" ne semble plus possible de nos jours.

En effet, de nombreuses difficultés contrarient fortement tout projet. En outre, il ne semble plus tout à fait justifié de vouloir présenter les mêmes taxons dans toutes les collections. Aussi, aux Barres, il a été décidé de mettre l'accent sur un certain nombre de genres déjà bien représentés dans les anciennes collections et la priorité a été accordée à des genres tant feuillus que résineux, sensés adaptés aux conditions écologiques du site.

Les projets actuels rejettent donc l'idée de renouvellement par création de collections réunissant le maximum d'espèces de tout genre.

L'orientation prise concerne un nombre réduit de taxons lesquels constitueront des collections exhaustives auxquelles il sera accordé une importance toute particulière à la notion de provenance des sujets.

Ainsi, sera exprimée la variabilité intraspécifique des espèces en collection aux Barres et ce, pour l'ensemble des espèces d'un même genre.

Il est évident que ces collections spécialisées auront des qualités scientifiques

6. -Arboretum de collection ou arboretum spécialisé ?

Photo R.D.

L'arboretum de collection est un "complexe biologique" où des thèmes d'études pourraient être développés plus largement. Des interactions nombreuses existent entre le monde végétal et le monde animal dans un tel système. La diversité des végétaux en collection entraîne la diversité et la richesse floristiques d'accompagnement (champignons, cryptogames divers, etc...) ainsi qu'une diversité faunistique toute particulière.

A l'inverse, des collections hautement spécialisées sont déjà des champs d'expériences. La collection spécialisée annonce l'arboretum d'élimination. En outre, elle est "dévoreuse" d'espace et du même coup, son renouvellement sera difficile.

En conclusion, avant de définir un type de gestion, avant d'arrêter tout projet, ne serait-il pas utile de mieux connaître les besoins des utilisateurs potentiels des arboretums ?

R.D.